

RCS : METZ Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00047 Numéro SIREN : 799 654 397 Nom ou dénomination : ACTIV METZ
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/09/2022 sous le numéro de dépôt 6461

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE METZ

RECEPISSE DE DEPOT

Registre du Commerce et des Sociétés
31 rue du Cambout - CS 20223 - 57000 METZ
Ouvert au public de 8h30 à 11h45
tél 03.87.36.60.98 de 14h à 16h sauf mercredi

ACTIV SAINT MAUR - ACTIV METZ
7 BD DE TREVES
57070 Metz

V/REF :
N/REF : 2014 B 47 / 2022-B-6461

Le greffier du tribunal judiciaire de Metz certifie qu'il a reçu le 17/08/2022,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2019.

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 30/06/2020

Rapport du président en date du 10/06/2020

Rapport du commissaire aux comptes en date du 12/06/2020

Rapport spécial du commissaire aux comptes en date du 12/06/2020

Concernant la société

ACTIV METZ
Société par actions simplifiée
6 boulevard de Trèves
57070 Metz

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2022-B-6461 le 05/09/2022

R.C.S. METZ TJ 799 654 397 (2014 B 47)

Fait à METZ le 05/09/2022,

LE GREFFIER



Société ACTIV METZ

06 Boulevard de Treves

57070 METZ

COMPTES ANNUELS du 01/01/2019 au 31/12/2019

Certifié conforme
l'original le 30 juin 2020

Pages



Christophe BENOIST
Représentant de la Présidence

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

14 avenue de l'Europe

77144 MONTEVRAIN

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	25 000	21 136	3 864	7 437	3 573	48.04
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	80 659	34 065	46 594	28 120	18 475	65.70
	Autres immobilisations corporelles	610 893	369 975	240 918	195 958	44 960	22.94
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	44 359		44 359	19 198	25 160	131.05
	Total II	760 912	425 176	335 736	250 714	85 022	33.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 641		1 641	2 564	923	36.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	110 426		110 426		110 426	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 611		12 611	53 039	40 428	76.22
	Autres créances	50 813		50 813	23 847	26 966	113.08
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	44 549		44 549	50 489	5 941	11.77
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	220 040		220 040	129 941	90 099	69.34
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	980 951	425 176	555 776	380 654	175 121	46.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 75 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	75 000	75 000		
	Réserves				
	Réserve légale	7 500	7 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	65 965	44 939	21 025	46.79
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	74 304	21 025	53 279	253.40
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	222 769	148 465	74 304	50.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	92 582	139 796	47 214	33.77
	Concours bancaires courants	22 315		22 315	
	Emprunts et dettes financières diverses	50 000		50 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 756	25 944	75 813	292.22
	Dettes fiscales et sociales	57 273	52 745	4 528	8.58
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		4 390	4 390	100.00
	Produits constatés d'avance (1)	9 080	9 315	235	2.53
	Total IV	333 007	232 190	100 817	43.42
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	555 776	380 654	175 121	46.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

239 008

139 608

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	68 654		68 654	14 410		54 244	376.42
Production vendue de biens							
Production vendue de services	717 915		717 915	761 780		43 865	5.76
Chiffre d'affaires NET	786 568		786 568	776 190		10 378	1.34
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			600	911		311	34.13
Autres produits			1 193	657		536	81.51
Total des Produits d'exploitation (I)			788 362	777 758		10 603	1.36
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			25 036	13 846		11 191	80.82
Variation de stock (marchandises)			923	1 732		2 656	153.30
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 759	6 076		682	11.22
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			358 328	432 154		73 826	17.08
Impôts, taxes et versements assimilés			14 915	8 606		6 309	73.31
Salaires et traitements			130 354	133 849		3 495	2.61
Charges sociales			35 412	33 834		1 577	4.66
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 056	86 975		1 919	2.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			30 861	34 308		3 446	10.04
Total des Charges d'exploitation (II)			687 644	747 915		60 272	8.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 718	29 843		70 875	237.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 979		16		1 963	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 979		16		1 963	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	2 990		3 938		948	24,07
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	2 990		3 938		948	24,07
2. Résultat financier (V-VI)	1 011		3 922		2 911	74,23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	99 707		25 921		73 786	284,65
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 390		329		4 062	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	4 390		329		4 062	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 084		2 661		2 424	91,09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 084		2 661		2 424	91,09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	694		2 332		1 638	70,24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	24 709		2 564		22 145	863,69
Total des produits (I+III+V+VII)	794 731		778 103		16 628	2,14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	720 426		757 077		36 651	4,84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	74 304		21 025		53 279	253,40

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 163
7 919

50 663

Société ACTIV METZ

06 Boulevard de Treves

57070 METZ

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

14 avenue de l'Europe

77144 MONTEVRAIN

ANNEXE

SOMMAIRE

page

Faits caractéristiques de l'exercice

5

Evènements significatifs postérieurs à la clôture

5

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

5

Permanence ou changement de méthodes

6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

6

Etat des amortissements

7

Etat des provisions

7

Etat des échéances des créances et des dettes

8

Composition du capital social

8

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants

9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Informations en matière de crédit bail

9

Engagement en matière de pensions et retraites

9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 555 775.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 786 568.41 Euros et dégageant un bénéfice de 74 304.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs,
- la dépréciation des créances clients,
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles,
- la dépréciation des stocks,
- les impôts différés actifs,
- le chiffre d'affaires.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	25 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 882		30 777
Installations générales agencements aménagements divers	479 070		114 140
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 684		
TOTAL	546 635		144 917
Prêts, autres immobilisations financières	19 198		25 161
TOTAL	19 198		25 161
TOTAL GENERAL	590 834		170 078

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			25 000	25 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			80 659	80 659
Installations générales agencements aménagements divers			593 210	593 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 684	17 684
TOTAL			691 553	691 553
Prêts, autres immobilisations financières			44 359	44 359
TOTAL			44 359	44 359
TOTAL GENERAL			760 912	760 912

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 563	3 573		21 136
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 762	12 303		34 065
Installations générales agencements aménagements divers	284 413	68 469		352 882
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 382	711		17 093
TOTAL	322 557	81 483		404 040
TOTAL GENERAL	340 120	85 056		425 176

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 573				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 303				
Instal.générales agenc.aménag.divers	68 469				
Matériel de bureau informatique mobilier	711				
TOTAL	81 483				
TOTAL GENERAL	85 056				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	44 359	0	44 359
Autres créances clients	12 611	12 611	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 654	50 654	
Débiteurs divers	160	160	
TOTAL	107 783	63 424	44 359

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 315	22 315		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 582	48 583	43 999	
Fournisseurs et comptes rattachés	101 756	101 756		
Personnel et comptes rattachés	14 885	14 885		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 972	9 972		
Impôts sur les bénéfices	9 709	9 709		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 063	17 063		
Autres impôts taxes et assimilés	5 644	5 644		
Groupe et associés	50 000		50 000	
Produits constatés d'avance	9 080	9 080		
TOTAL	333 007	239 008	93 999	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 214			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions normales	375.0000	200			200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Rémunération des dirigeants**

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La Présidente de la société étant une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, la rémunération qui lui est allouée (assujettie à TVA et non à cotisations sociales) est donc assimilée à une prestation de services (constituant chez elle un produit imposable à l'impôt précité) et n'a donc pas été comptabilisée dans un compte de charges de personnel.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Crédit bail**

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			249 769		249 769
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			236 036		236 036
- exercice			8 549		8 549
Total			244 585		244 585

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ACTIV METZ
Société par actions simplifiée au capital de 75 000 Euros
Siège social : 6, boulevard de Trèves - 57 070 - METZ
Immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 799 654 397

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt (2020),

Le 30 juin,

À 9h00,

Les associés de la société « *ACTIV METZ* » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au 6 rue des Canis à BAILLY-ROMAINVILLIERS (77 700), sur convocation de la Présidence, la société « *ACTIV FITNESS MANAGEMENT* ».

Sont présents :

- | | |
|--|--------------------------------|
| - Monsieur Christophe BENOIST, | détenteur de 25 % du capital, |
| - Monsieur Emmanuel BURS, | détenteur de 25 % du capital, |
| - Madame Gwenaëlle ALLABOUCH, | détentrice de 22 % du capital, |
| - Mademoiselle Aurélie SABOURIN, | détentrice de 23 % du capital, |
| | |
| - Monsieur Christophe BENOIST, en sa qualité de
représentant de la société
« <i>ACTIV FITNESS MANAGEMENT</i> » | détentrice de 5 % du capital. |

Ces personnes sont les seules associées de la Société et représentent donc la totalité des actions émises par ladite société.

Le Commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer. L'Assemblée est présidée par Monsieur Christophe BENOIST, représentant de la société « *ACTIV FITNESS MANAGEMENT* » (Présidente de la Société), désigné à l'instant même par les associés précités (co-gérants de la SARL « *ACTIV FITNESS MANAGEMENT* »), ce dernier rappelant les délibérations inscrites à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et quitus à la Présidence pour sa gestion au cours dudit exercice,

2. Affectation du résultat de l'exercice,

3. Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- le rapport de la Présidence sur l'activité de la Société au cours dudit exercice,
- le rapport spécial de la Présidence concernant les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- les rapports du Commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que ces documents, prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée des rapports de la Présidence.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidence et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels (à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus à la Présidence pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	74 304 €,
Augmenté des autres réserves de	65 965€,
Pour former un bénéfice distribuable de	140 269 €

Affecté :

- au poste « *réserve légale* » à hauteur de 0 €,
- aux associés, sous forme de dividendes, à hauteur de 0 €,
- le solde étant affecté en « *autres réserves* » pour un montant de 140 269 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à un montant de 222 769 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués et éventuellement éligibles à la réfaction de 40 % (cf. paragraphes ci-dessous) s'élève à 0 €, soit la totalité des distributions effectuées au bénéfice des personnes physiques.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France et qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 %, prévu à l'article 158 du Code général des impôts, sont désormais soumis, sous conditions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % (si option globale pour le barème progressif), déductible de l'impôt dû au titre des revenus encaissés au cours de l'année 2019.

En cas d'application du prélèvement forfaitaire unique de 30 % (modalités d'imposition de droit commun), le prélèvement forfaitaire précité (12,8 %) deviendra libératoire et les associés ne pourront se prévaloir de l'abattement de 40 % sur les dividendes perçus (applicable en cas d'option pour une taxation au barème progressif).

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source au taux de 17,2 %.

Les dividendes attribués aux associés personnes morales, pour un montant total de 0 €, ne sont pas soumis à la réfaction de 40 % et seront imposés, au sein des bénéficiaires, dans les conditions de droit commun.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les opérations afférentes auxdites conventions ainsi que la traduction qui en est faite dans les comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidence et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président de séance, les associés ou leurs mandataires, lesdites signatures valant feuille de présence.

Monsieur Christophe BENOIST
Associé



Madame Gwenaëlle ALLABOUCH
Associée



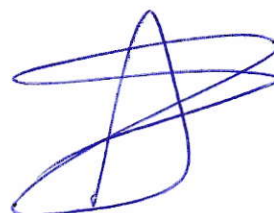
ACTIV FITNESS MANAGEMENT
Représentée par Monsieur
Christophe BENOIST



Monsieur Emmanuel BURS
Associé



Madame Aurélie SABOURIN
Associée



ACTIV METZ
Société par actions simplifiée au capital de 75 000 Euros
Siège social : 6, boulevard de Trèves - 57 070 - METZ
Immatriculée au RCS de METZ sous le numéro 799 654 397

**RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 30 JUIN 2020**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin :

- de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Notre société a connu en Novembre 2019, l'immatriculation de son établissement secondaire de Marly dont la date effective de début d'activité est prévue courant Janvier 2020.

Notre Société a enregistré un chiffre d'affaires de 786 568 € contre 776 190 € pour l'exercice précédent, soit une hausse de 10 378 € (1,34%).

Concernant les ratios de gestion :

- la valeur ajoutée s'élève à 395 522 € (soit 50,28 % du chiffre d'affaires),
- l'excédent brut d'exploitation est de 214 842 € (soit 27,31 % du chiffre d'affaires),
- le résultat d'exploitation ressort à 100 718 € (soit 12,80 % du chiffre d'affaires).

Au regard de résultats financier et exceptionnel d'un montant total de – 1 705 €, et d'un impôt sur les sociétés de 24 709 €, le résultat net de la société s'élève à un montant de 74 304 € (soit 9,45 % du chiffre d'affaires).

Endettement

Au 31 décembre 2019, la Société possède un ratio d'endettement [(capital restant dû sur les emprunts contractés + concours bancaires + comptes courants non bloqués) / total d'actif] de 29,66 % .

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement de nature à compromettre la continuité de l'exploitation n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour le prochain exercice sont de parvenir à maintenir la structure financière de notre société.

Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Filiales et participations

Au 31 décembre 2019 et au jour du présent rapport, la société ne possède aucune filiale ou participation.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Détermination du résultat fiscal

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent aucune charge fiscalement non déductible.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et Annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 74 304 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir accepter l'affectation de ce résultat de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	74 304 €,
Augmenté des autres réserves de	65 965 €,

Pour former un bénéfice distribuable de

140 269 €

Affecté :

- au poste « *réserve légale* » à hauteur de 0 €,
- aux associés, sous forme de dividendes, à hauteur de 0 €,
- le solde étant affecté en « *autres réserves* » pour un montant de 140 269 €.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèveraient à un montant de 222 769 €.

Il est précisé que le montant des revenus distribués et éventuellement éligibles à la réfaction de 40 % (cf. paragraphes ci-dessous) s'élève à 0 €, soit la totalité des distributions effectuées au bénéfice des personnes physiques.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France et qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 %, prévu à l'article 158 du Code général des impôts, sont désormais soumis, sous conditions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % (si option globale pour le barème progressif), déductible de l'impôt dû au titre des revenus encaissés au cours de l'année 2019.

En cas d'application du prélèvement forfaitaire unique de 30 % (modalités d'imposition de droit commun), le prélèvement forfaitaire précité (12,8 %) deviendra libératoire et les associés ne pourront se prévaloir de l'abattement de 40 % sur les dividendes perçus (applicable en cas d'option pour une taxation au barème progressif).

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont prélevés à la source au taux de 17,2 %.

Les dividendes attribués aux associés personnes morales, pour un montant total de 0 €, ne sont pas soumis à la réfaction de 40 % et seront imposés, au sein des bénéficiaires, dans les conditions de droit commun.

Dividendes

Conformément à la réglementation (article 243 bis du Code général des impôts), l'Assemblée Générale précise qu'aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce sont mentionnées dans le rapport spécial de la Présidence.

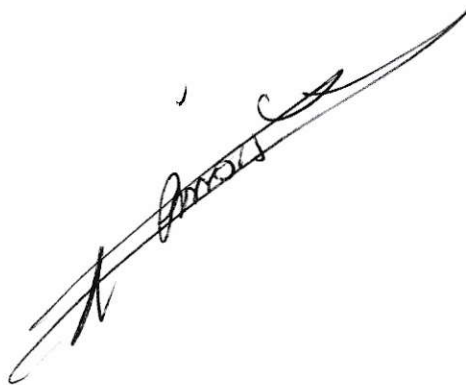
ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration et qu'il a été procédé à la nomination, par acte séparé, de commissaires aux comptes titulaire et suppléant conformément à l'article L. 227-9-1 du Code de commerce.

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner quitus à la Présidence pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Le 10 juin 2020

La Présidence

A handwritten signature in black ink, written diagonally across the page. The signature is stylized and appears to be a cursive script. It is positioned below the text 'La Présidence'.

Cabinet MEZZI

Commissaire aux Comptes

Membre de la compagnie régionale de Paris

13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX

Téléphone : 01.83.38.60.80

ACTIV METZ

Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros

6, boulevard de Trèves

57070 METZ

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

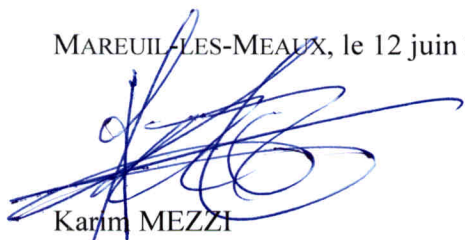
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues

CONVENTIONS INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

MAREUIL-LES-MEAUX, le 12 juin 2020.



Karim MEZZI

Commissaire aux comptes

Cabinet MEZZI
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX
Téléphone : 01.83.38.60.80

ACTIV METZ

Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros

6, boulevard de Trèves

57 070 METZ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « *ACTIV METZ* » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Direction sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous certifions que les comptes annuels, faisant apparaître un bénéfice de 74 304 Euros et un total de bilan de 555 776 Euros, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de notre opinion

20. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

21. Indépendance

Sur la période courant du 1^{er} janvier 2018 (date de début d'exercice social de la société « *ACTIV METZ* ») à la date d'émission de notre rapport, nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons, que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, et portant notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables à notre mission, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels de la société « *ACTIV METZ* ».

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

5. Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la société « *ACTIV METZ* », ACTIV FITNESS MANAGEMENT.

6. Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

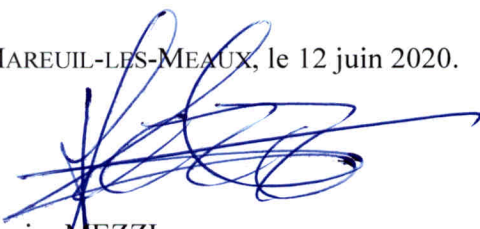
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou de manière cumulée, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe au présent rapport et en fait partie intégrante.

MAREUIL-LES-MEAUX, le 12 juin 2020.



Karim MEZZI

Commissaire aux comptes

Cabinet MEZZI
Commissaire aux comptes
Membre de la compagnie régionale de Paris
13 D, rue Pasteur – 77 100 MAREUIL-LES-MEAUX
Téléphone: 01 83 38 60 80

Mareuil-Les-Meaux, le 12 juin 2020

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE LA SOCIÉTÉ « ACTIV METZ »
RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents, de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	25 000	21 136	3 864	7 437	3 573	48.04
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	80 659	34 065	46 594	28 120	18 475	65.70
	Autres immobilisations corporelles	610 893	369 975	240 918	195 958	44 960	22.94
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	44 359		44 359	19 198	25 160	131.05
Total II		760 912	425 176	335 736	250 714	85 022	33.91
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 641		1 641	2 564	923	36.00
	Avances et acomptes versés sur commandes	110 426		110 426		110 426	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	12 611		12 611	53 039	40 428	76.22
	Autres créances	50 813		50 813	23 847	26 966	113.08
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	44 549		44 549	50 489	5 941	11.77
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	220 040		220 040	129 941	90 099	69.34
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		980 951	425 176	555 776	380 654	175 121	46.01

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 75 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	75 000	75 000		
	Réserves				
	Réserve légale	7 500	7 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	65 965	44 939	21 025	46.79
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	74 304	21 025	53 279	253.40
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	222 769	148 465	74 304	50.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	92 582	139 796	47 214	33.77
	Concours bancaires courants	22 315		22 315	
	Emprunts et dettes financières diverses	50 000		50 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	101 756	25 944	75 813	292.22
	Dettes fiscales et sociales	57 273	52 745	4 528	8.58
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		4 390	4 390	100.00
	Produits constatés d'avance (I)	9 080	9 315	235	2.53
	Total IV	333 007	232 190	100 817	43.42
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		555 776	380 654	175 121	46.01

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

239 008 139 608

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	68 654		68 654	14 410	54 244	376.42
Production vendue de biens						
Production vendue de services	717 915		717 915	761 780	43 865	5.76
Chiffre d'affaires NET	786 568		786 568	776 190	10 378	1.34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			600	911	311	34.13
Autres produits			1 193	657	536	81.51
Total des Produits d'exploitation (I)			788 362	777 758	10 603	1.36
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			25 036	13 846	11 191	80.82
Variation de stock (marchandises)			923	1 732	2 656	153.30
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 759	6 076	682	11.22
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			358 328	432 154	73 826	17.08
Impôts, taxes et versements assimilés			14 915	8 606	6 309	73.31
Salaires et traitements			130 354	133 849	3 495	2.61
Charges sociales			35 412	33 834	1 577	4.66
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 056	86 975	1 919	2.21
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			30 861	34 308	3 446	10.04
Total des Charges d'exploitation (II)			687 644	747 915	60 272	8.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			100 718	29 843	70 875	237.49
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 979	16	1 963	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	1 979	16	1 963	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 990	3 938	948	24.07
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 990	3 938	948	24.07
2. Résultat financier (V-VI)	1 011	3 922	2 911	74.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	99 707	25 921	73 786	284.65
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 390	329	4 062	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 390	329	4 062	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 084	2 661	2 424	91.09
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 084	2 661	2 424	91.09
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	694	2 332	1 638	70.24
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	24 709	2 564	22 145	863.69
Total des produits (I+III+V+VII)	794 731	778 103	16 628	2.14
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	720 426	757 077	36 651	4.84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	74 304	21 025	53 279	253.40

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 163
7 919 50 663

Société ACTIV METZ

06 Boulevard de Treves

57070 METZ

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

14 avenue de l'Europe

77144 MONTEVRAIN

RUDY AVRIL - CABINET ARECCA

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	5
Permanence ou changement de méthodes	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	6
Etat des amortissements	7
Etat des provisions	7
Etat des échéances des créances et des dettes	8
Composition du capital social	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	9
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Informations en matière de crédit bail	9
Engagement en matière de pensions et retraites	9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 555 775.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 786 568.41 Euros et dégageant un bénéfice de 74 304.22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs,
- la dépréciation des créances clients,
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles,
- la dépréciation des stocks,
- les impôts différés actifs,
- le chiffre d'affaires.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	49 882		30 777
Installations générales agencements aménagements divers	479 070		114 140
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 684		
TOTAL	546 635		144 917
Prêts, autres immobilisations financières	19 198		25 161
TOTAL	19 198		25 161
TOTAL GENERAL	590 834		170 078

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			25 000	25 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			80 659	80 659
Installations générales agencements aménagements divers			593 210	593 210
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			17 684	17 684
TOTAL			691 553	691 553
Prêts, autres immobilisations financières			44 359	44 359
TOTAL			44 359	44 359
TOTAL GENERAL			760 912	760 912

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	17 563	3 573		21 136
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 762	12 303		34 065
Installations générales agencements aménagements divers	284 413	68 469		352 882
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 382	711		17 093
TOTAL	322 557	81 483		404 040
TOTAL GENERAL	340 120	85 056		425 176

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	3 573				
Instal.techniques matériel outillage indus.	12 303				
Instal.générales agenc.aménag.divers	68 469				
Matériel de bureau informatique mobilier	711				
TOTAL	81 483				
TOTAL GENERAL	85 056				

Etat des provisions

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	44 359	0	44 359
Autres créances clients	12 611	12 611	
Taxe sur la valeur ajoutée	50 654	50 654	
Débiteurs divers	160	160	
TOTAL	107 783	63 424	44 359

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 315	22 315		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	92 582	48 583	43 999	
Fournisseurs et comptes rattachés	101 756	101 756		
Personnel et comptes rattachés	14 885	14 885		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 972	9 972		
Impôts sur les bénéfices	9 709	9 709		
Taxe sur la valeur ajoutée	17 063	17 063		
Autres impôts taxes et assimilés	5 644	5 644		
Groupe et associés	50 000		50 000	
Produits constatés d'avance	9 080	9 080		
TOTAL	333 007	239 008	93 999	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 214			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions normales	375.0000	200			200

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La Présidente de la société étant une personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, la rémunération qui lui est allouée (assujettie à TVA et non à cotisations sociales) est donc assimilée à une prestation de services (constituant chez elle un produit imposable à l'impôt précité) et n'a donc pas été comptabilisée dans un compte de charges de personnel.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			249 769		249 769
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			236 036		236 036
- exercice			8 549		8 549
Total			244 585		244 585

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.